

La mission combonienne dans le discernement des Chapitres généraux (1985-2022)

Secrétariat général de la Mission
Novembre 2025

Résumé

Le document « La mission combonienne dans le discernement des Chapitres généraux (1985-2022) » offre une relecture organique et synthétique de quarante ans de discernement missionnaire de l'Institut des Missionnaires Comboniens, à la lumière des profonds changements mondiaux, ecclésiaux et culturels survenus depuis la fin du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui. À travers l'analyse des Actes des sept derniers Chapitres généraux, le texte montre comment l'Institut a progressivement élaboré une vision cohérente et dynamique de la mission, enracinée dans la perspective théologique de la *Missio Dei* et fidèlement inspirée du charisme de Daniel Comboni.

Même en l'absence d'un traitement systématique unifié dans les différents chapitres, leur lecture globale met en évidence une continuité substantielle dans le discernement, articulée autour de cinq noyaux fondamentaux : une vision théologique claire de la mission comme participation à l'action trinitaire de Dieu dans le monde ; la définition de la mission spécifique de l'Institut comme mission ad gentes, avec une préférence pour les plus pauvres et les plus abandonnés ; six principes charismatiques qui en qualifient le style (l'heure de Dieu, faire cause commune, la régénération de l'Afrique avec l'Afrique, le cénacle des apôtres, l'engagement ecclésial et la mission marquée par la croix) ; trois éléments méthodologiques fondamentaux (insertion, approche ministérielle et inculturation) ; et enfin l'identification de domaines de travail prioritaires et de pastorales spécifiques comme parcours de requalification missionnaire.

Le texte souligne comment la mission combonienne s'est développée en dialogue constant avec le magistère de l'Église, la réflexion missiologique contemporaine et les transformations historiques, en assumant progressivement des dimensions telles que la justice, la paix, l'intégrité de la création, le dialogue interreligieux et l'écologie intégrale. Il en ressort un horizon commun capable de rassembler une pluralité de contextes et de sensibilités, offrant une base partagée pour le renouveau et la réorganisation du service missionnaire de l'Institut dans la fidélité au charisme et en réponse aux défis de la nouvelle ère historique.

Synthèse des idées principales du texte

Le document « La mission combonienne dans le discernement des Chapitres généraux (1985-2022) » propose une relecture unifiée et interprétative de quarante ans de discernement missionnaire de l'Institut des Missionnaires Comboniens, en le situant dans le contexte des profonds changements historiques qui ont touché le monde, l'Église et la réflexion missiologique contemporaine. L'analyse des Actes des sept Chapitres généraux de 1985 à 2022 montre que, malgré la pluralité des accents, des langages et des priorités liés aux différents moments historiques, il existe une continuité substantielle de vision et d'orientation, enracinée dans le charisme de Daniel Comboni et dans la fidélité à la mission évangélisatrice de l'Église.

Un premier axe fondamental du texte est la perspective théologique de la mission. Les Chapitres adoptent clairement la vision de la *Missio Dei*, mûrie lors du Concile Vatican II et développée par le magistère ultérieur : la mission ne naît pas de l'initiative de l'Église ou des instituts missionnaires, mais du Dieu trinitaire qui continue d'agir dans l'histoire. Les missionnaires participent à cette action divine, en témoignant et en annonçant le Royaume de Dieu comme une offre de vie pleine pour toute l'humanité. La mission est ainsi comprise comme la compassion de Dieu pour un monde blessé et divisé, comme le partage de son rêve de réconciliation, de justice et de fraternité universelle. C'est dans ce cadre théologique que s'inscrit la mission spécifique de l'Institut, définie comme mission

ad gentes, adressée de préférence aux peuples et aux groupes humains qui ne sont pas encore ou pas suffisamment évangélisés, en particulier ceux qui sont marqués par la pauvreté, la marginalisation et l'abandon. L'annonce explicite de Jésus-Christ reste une priorité incontournable, mais elle est indissociable du témoignage de vie, de l'engagement pour la justice, la paix et l'intégrité de la création et de la promotion humaine intégrale. Les Chapitres insistent sur la nécessité de choix radicaux et courageux, capables d'éviter la dispersion des engagements et d'orienter les forces disponibles vers les véritables frontières de la mission.

Une contribution centrale du document est l'identification de six principes charismatiques qui, ensemble, définissent le style de la mission combonienne. Le premier est l'heure de Dieu, c'est-à-dire la conscience que Dieu continue d'agir dans l'histoire et dans les cultures des peuples, demandant aux missionnaires un discernement constant des signes des temps et des lieux. À cela s'ajoute le fait de faire cause commune, expression typique du charisme combonien, qui indique un style de présence solidaire, de partage de la vie, des souffrances et des espoirs des gens, jusqu'à assumer les risques et les fragilités propres aux situations frontalières.

Le troisième principe, la régénération de l'Afrique avec l'Afrique, exprime une vision profondément participative de la mission : les peuples ne sont pas l'objet de l'évangélisation, mais les sujets actifs de leur propre libération et de leur croissance humaine et chrétienne. Cela implique la confiance dans les personnes, la valorisation des cultures, la formation de leaders locaux, la construction de communautés chrétiennes vivantes et des chemins d'inculturation de l'Évangile. Le quatrième principe, le cénacle des apôtres, souligne la dimension communautaire de la mission : les Comboniens sont appelés à évangéliser en tant que communautés interculturelles, signe de fraternité, de communion et de réconciliation dans un monde fragmenté.

L'engagement ecclésial constitue le cinquième principe : l'Institut vit la mission en communion avec les Églises locales, à leur service, en évitant le protagonisme et le paternalisme, et en même temps, il promeut l'ouverture missionnaire des Églises elles-mêmes, en favorisant un échange de dons et une responsabilité partagée pour la mission universelle. Enfin, la mission marquée par la croix reconnaît que l'annonce de l'Évangile implique inévitablement la confrontation avec la souffrance, le rejet et parfois le martyre ; cette dimension n'est pas recherchée, mais accueillie comme un lieu de fidélité au charisme et de témoignage radical de l'amour du Christ.

Outre les principes charismatiques, le document identifie trois éléments méthodologiques fondamentaux qui traversent tout le parcours capitulaire. Le premier est l'insertion, entendue comme une immersion réelle dans la vie des peuples, à travers l'étude de la langue et de la culture, un style de vie simple et pauvre et une proximité concrète avec les personnes. Le deuxième est l'approche ministérielle, qui valorise la pluralité des ministères, la coresponsabilité ecclésiale, la formation de communautés chrétiennes vivantes et l'intégration entre évangélisation et ministère social. Dans ce cadre, la GPIC et, dans les derniers chapitres, l'écologie intégrale en tant qu'axe transversal de la mission revêtent une importance particulière. Le troisième élément est l'inculturation, comprise comme un processus dynamique par lequel l'Évangile s'incarne dans les cultures et les cultures enrichissent l'Église, dans un cheminement guidé par l'Esprit et vécu en communion avec les Églises locales.

Un autre thème central est celui des domaines d'action prioritaires et des pastorales spécifiques. Face à la disproportion entre les engagements et les ressources et à la complexité des nouveaux défis mondiaux, les Chapitres ont progressivement orienté l'Institut vers une réorganisation missionnaire basée sur des priorités continentales, sur des groupes humains spécifiques et sur des formes de collaboration interprovinciale et continentale. Les pastorales spécifiques deviennent ainsi l'instrument privilégié pour qualifier la présence missionnaire, éviter la fragmentation et rendre plus incisif le service évangélisateur.

En conclusion, la relecture des Chapitres généraux de 1985 à 2022 montre qu'au-delà de la pluralité des contextes et des sensibilités, il existe un horizon commun qui donne son unité à la mission

combonienne. Cet horizon rassemble la vision théologique, l'identité charismatique, la méthode missionnaire et les choix opérationnels, offrant une base solide pour poursuivre le chemin de renouveau et de requalification de la mission dans la fidélité à l'Évangile et en réponse aux défis de la nouvelle ère historique.

La mission combonienne dans le discernement des Chapitres généraux (1985-2022)

Secrétariat général de la Mission
Novembre 2025

Introduction

La réflexion missiologique des 40 dernières années a été marquée par un certain dynamisme et l'émergence de divers modèles de mission. Cela n'a rien d'étonnant, compte tenu des grands changements historiques qui ont eu lieu, tant dans le monde que dans l'Église. L'essai désormais classique de David Bosch, *La transformation de la mission* (1991), est devenu une référence incontournable, avec son approche complexe qui a décrit les différentes dimensions de la mission à travers des modèles, c'est-à-dire des schémas interprétatifs qui tentent de définir, décrire et orienter la nature, les priorités, les méthodes et les objectifs de l'activité missionnaire. Ainsi, aujourd'hui, la mission échappe à une définition abstraite unique, mais en tant que réalité multiforme, elle se prête à être décrite sous différents angles, qui en saisissent des aspects différents et complémentaires. Il est devenu courant de parler de « mission comme... » ou « mission est... » pour souligner ces aspects ou dimensions qui caractérisent la mission à notre époque. Une telle approche convient à un monde en mutation rapide, qui exige un discernement continu et une ouverture à de nouvelles réalités. D'un autre côté, cependant, elle tend à fragmenter la vision et à créer une tension entre les différentes dimensions.

Tout cela fait naître le besoin et le désir d'arriver à une synthèse, à une vision d'ensemble capable d'offrir un cadre de référence général cohérent dans lequel se situer. Le travail de missiologues tels que S. Bevans et R. Schroeder (cf. *Teologia per la missione oggi. Costanti nel contesto*, 2004 ; *Dialogo profetico. La forma della missione per il nostro tempo*, 2012) témoigne de cet effort pour parvenir à une synthèse. Un témoignage encore plus important pour nous est celui qui nous vient du discernement des sept derniers chapitres généraux (1985-2022). Ceux-ci nous montrent un chemin qui tient compte des changements au niveau systémique mondial, ecclésial et aussi au sein de l'Institut combonien, à la recherche de la fidélité au charisme et à la mission dans un monde en mutation.

Un parcours de 40 ans

Nous situons le point de départ au Chapitre de 1985, car il s'agit du premier après l'adoption de la nouvelle Règle de Vie (RV). Les Actes capitulaires enregistrent de grands changements historiques dans le monde, dans l'Église et dans la pensée missionnaire et lancent le processus de révision et de requalification des engagements, comme une première priorité. Les deux autres priorités étaient, respectivement, d'évangéliser en tant que communauté et en communion avec l'Église locale, et de faire émerger les valeurs du Royaume de Dieu en vue de la libération humaine intégrale. Trois thèmes qui reflètent la nécessité de répondre aux changements historiques en accord avec la nouvelle Règle de Vie. Même si le Chapitre avait l'intention de tracer un parcours de six ans, il a en réalité abordé des aspects qui caractériseront la réflexion et le discernement capitulaires jusqu'à nos jours.

Le Chapitre de 1991 a dialogué et recueilli les instances de la *Redemptoris missio* (1990) et du magistère social de Jean-Paul II (*Sollicitudo rei socialis* et *Centesimus anno*). Il s'agit d'une période historique très particulière, marquée par la fin de la guerre froide et l'expansion rapide des processus de

mondialisation économique. Ceux-ci, à leur tour, ont déclenché des mouvements de recherche des racines culturelles et de justice sociale qui interpellent la mission, soulignant le besoin croissant d'affirmation culturelle des peuples, d'inculturation et de GPIC (justice, paix et intégrité de la création). Les actes capitulaires approfondissent la demande de renouveau de l'Institut, dans la continuité du Chapitre précédent. Ils soulignent la nécessité d'approfondir la spiritualité, de promouvoir les communautés comme des cénacles d'apôtres, de mettre l'accent sur les priorités en termes de domaines de travail et de frontières, de définir une méthodologie combonienne claire et efficace en communion avec l'Église locale.

Le Chapitre de 1997 a été influencé par le synode africain (1994) et par le processus qui a conduit à la béatification de Daniele Comboni (1996), ainsi que par la réflexion missiologique, par l'internationalisation croissante de l'Institut et, plus généralement, par la prise de conscience croissante du pluralisme culturel et religieux. L'énergie dégagée par ces processus pousse l'Institut à dépasser un certain sentiment de lassitude et de perte d'enthousiasme. L'*« heure de l'Afrique »* est saisie et certains aspects de la mission particulièrement significatifs dans ce contexte historique sont soulignés : inculturation et dialogue, collaboration et engagement pour la justice et la paix, et animation missionnaire.

En 2003, le climat est influencé par la canonisation de Daniele Comboni et reflète les attentes d'un nouveau départ avec le nouveau millénaire (*Novo millennio ineunte*), un contexte mis au défi par la mondialisation financière et la soi-disant *nouvelle économie*, triomphe du modèle néolibéral financier. Le développement des théologies contextuelles invite à un nouvel élan missionnaire, ce qui signifie pour l'Institut aussi se repenser dans le contexte d'une nouvelle géographie vocationnelle et d'une réalité de vieillissement et de réduction du personnel. En réponse à tout cela, les actes capitulaires donnent des orientations sur la perspective missionnaire et le renouvellement de la méthodologie missionnaire, lançant également le processus de la *Ratio missionis*.

Celui de 2009 a été un Chapitre spécial. On ressentait le désir d'un plan unitaire pour l'Institut, face à une réalité et à une mission en mutation, ainsi qu'à une inquiétude, une dispersion et une fragmentation au sein de l'Institut, avec un affaiblissement du sentiment d'identité et d'appartenance. On ressent le besoin d'aboutir à des choix qui impliquent tout le monde. Les actes capitulaires soulignent que le fruit du travail et du discernement n'est pas quelque chose de radicalement nouveau, mais plutôt la conscience de devoir nous mettre en route sans hésitation ni retard, selon des réflexions et des décisions déjà élaborées qui n'ont pas encore été mises en œuvre.

Un élan supplémentaire dans ce sens vient du Chapitre de 2015, inspiré et guidé par *Evangelii gaudium* (2013) et enrichi par la participation d'un grand nombre de capitulaires d'origine africaine et américaine. Les actes capitulaires soulignent la nécessité de réorganiser l'Institut - selon les orientations ministérielles - afin de mieux servir la mission. Ils définissent les critères d'une requalification et d'une révision des engagements, indiquent la voie à suivre pour des services pastoraux spécifiques selon les priorités continentales et prennent acte de la mission combonienne en Europe.

Enfin, le Chapitre de 2022 s'est déroulé dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de l'accélération des crises mondiales (sanitaire, géopolitique, économique et financière, climatique et environnementale, sociale, migratoire), vues à travers le prisme de l'enseignement social du pape François (*Laudato si'*, *Querida Amazonia*, *Fratelli tutti*). Ce magistère offre non seulement une clé d'interprétation, mais aussi une perspective cosmologique, dans laquelle tout est lié. Cela se reflète également dans l'approche ministérielle de la mission. Les actes capitulaires reprennent le cheminement de l'Église dans le domaine de la conversion à l'écologie intégrale, qu'ils reconnaissent comme un axe fondamental de la mission, et relancent des parcours de requalification à travers des pastorales spécifiques selon les priorités continentales.

Ces quelques remarques suffisent à montrer qu'il existe une continuité substantielle dans le cheminement de discernement sur la mission de l'Institut. Le contenu des actes capitulaires fait ressortir

une vision claire de la mission combonienne, dont les différents aspects sont approfondis au fur et à mesure en réponse aux changements historiques et à la réflexion ecclésiale et missiologique en cours. Pris individuellement, s'agissant de chapitres thématiques, ils ne donnent pas immédiatement une image systématique de la mission. Mais lus dans leur ensemble, ils dessinent une mission combonienne cohérente qui comprend : une perspective théologique, la conscience de la mission spécifique de l'Institut, les principes charismatiques qui la guident, les éléments fondamentaux de la méthodologie combonienne et les domaines de travail prioritaires.

La perspective théologique

Nous ne trouvons pas d'élaboration théorique systématique de la mission dans les actes capitulaires, mais il est évident que la perspective de *la Missio Dei* élaborée lors du Concile Vatican II et reprise continuellement dans le magistère ultérieur (AC 2022, 27) a été adoptée. La source de la mission est trinitaire et les missionnaires sont envoyés dans le monde pour témoigner et annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume (AC 2003, 31), pour partager le rêve de Dieu qui veut une vie pleine et heureuse pour toute l'humanité (AC 2009, 23). La mission est racontée et vécue comme la compassion de Dieu envers un monde divisé (AC 2009, 56.3), comme une réalité qui « jaillit du Dieu trinitaire qui partage sa vie avec l'humanité. Elle est mise en œuvre par Jésus-Christ, source et inspiration de notre action missionnaire, pierre angulaire de notre être et de notre agir. L'Institut, avec toute l'Église, participe à cette mission universelle. » (AC 2009, 56.7)

La mission de l'Institut

Le point de référence fondamental est RV 13, qui définit le but de l'Institut comme étant la mise en œuvre de la mission évangélisatrice de l'Église parmi les peuples ou les groupes humains qui ne sont pas encore ou pas suffisamment évangélisés. Avec une préférence pour les plus pauvres et les plus abandonnés par rapport au Royaume, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations de première évangélisation (AC 1985, 3). Il s'agit à la fois de minorités marginalisées qui ne sont pas touchées par l'Église et négligées par la société, et de groupes qui ne sont pas encore ou pas suffisamment évangélisés et qui vivent en situation de pauvreté (AC 2003, 26). La priorité absolue de la proclamation de l'Évangile de Jésus-Christ est réaffirmée, par le témoignage de vie, par l'annonce du Christ (RV 58-59 ; AC 1997, 15 ; AC 2003, 26.3) et par l'engagement en faveur de la justice et de la paix (AC 1997, 107 ; AC 2003, 26.3 ; AC 1985, 33ss).

Dans un monde en mutation rapide, il est nécessaire de faire des choix radicaux pour atteindre les peuples marginalisés et non encore évangélisés, en donnant la priorité à l'annonce de la Parole de Dieu, annonce du Royaume de Dieu manifesté en Jésus-Christ (AC 2009, 57.3), ce qui implique un engagement en faveur de la justice, de la paix et de l'intégrité de la création - la libération de tout ce qui déshumanise - la promotion humaine et la fraternité (AC 2009, 39 ; 56.6). Ainsi, la première évangélisation, en apportant l'Évangile au cœur de la vie des personnes, des sociétés, des cultures et des traditions religieuses, rend possible une rencontre avec le Christ capable d'offrir la plénitude de la vie et ouvre à leur incorporation dans l'Église, signe privilégié du Royaume (AC 2003, 39).

En termes plus narratifs, le Chapitre de 2015 a décrit la mission de l'Institut sous la forme d'un rêve : « un Institut de missionnaires « en sortie », pèlerins avec les plus pauvres et les plus abandonnés, qui évangélisent et sont évangélisés à travers le partage personnel et communautaire de la joie [de l'Évangile] et de la miséricorde, en coopérant au développement d'une humanité réconciliée avec Dieu, avec la Création et avec les autres (EG 74) ». (AC 2015, 21)

Principes charismatiques

Dans un monde marqué par le pluralisme, les changements historiques, l'instabilité et le caractère provisoire généralisé, il est difficile de s'orienter et de s'appuyer sur des modèles stables et universels. En effet, même la réflexion sur la mission suit cette tendance et propose différents modèles contextuels, en réponse à l'apparition de situations différentes. Néanmoins, les actes capitulaires des sept derniers

chapitres font ressortir six principes qui caractérisent et définissent la mission combonienne selon son charisme. S'agissant de principes, ils fournissent des références flexibles et adaptables, un horizon commun dans lequel chacun peut se reconnaître à partir de son propre contexte et de sa propre situation. Dans les actes capitulaires, nous trouvons en effet des réflexions, des approfondissements et des orientations qui contextualisent ces principes, tout en montrant une importante continuité et intégration de la mission combonienne. Les six principes sont notamment les suivants :

= *L'HEURE DE DIEU* (cf. RV 6)

La conscience que Dieu continue d'être présent et à l'œuvre dans l'histoire et les cultures des peuples (RV 57) et d'écouter le cri des pauvres, exige une attitude et une pratique continues de discernement (AC 1997, 10 ; AC 1991, 6). C'est le Saint-Esprit qui est le véritable protagoniste de la mission (AC 1997, 10 ; AC 1985, 5), il continue à créer des choses nouvelles (AC 1991, 2.4) et pour saisir ses invitations et son action dans l'histoire, il faut s'arrêter et regarder la réalité avec les yeux de la foi pour découvrir comment le Christ est présent dans les faits, en les contemplant à la lumière de la Parole qui est Jésus-Christ, et être nous-mêmes transformés afin de ressentir quelle bonne nouvelle nous sommes appelés à vivre et à annoncer (AC 1997, 24). En d'autres termes, il nous est demandé d'être ouverts aux signes des temps et des lieux (AC 2009, 56.9 ; AC 2015, 22), qui ne sont pas les faits de l'histoire en eux-mêmes, mais en tant qu'ils sont liés au Royaume de Dieu : des appels que Dieu lance à travers la réalité elle-même, qui nous invitent à voir les signes de sa présence, de sa miséricorde et de son action dans l'histoire pour la transformer (AC 1992, 2.4).

= *FAIRE CAUSE COMMUNE* (RV 5 ; RV 60)

Cette expression de Comboni (S 3159) caractérise l'attitude fondamentale de la présence missionnaire pour la solidarité et le partage avec les gens. Cette attitude a une raison théologique, comme le soulignent les actes capitulaires de 1991 : « Dieu, à travers son Fils incarné, mort et ressuscité, écoute le cri du pauvre et entre de tout son être dans l'histoire et dans la douleur des derniers. Il se sent poussé à assumer cette même histoire et cette même douleur en en devenant partie prenante et en faisant cause commune, même au péril de sa vie » (AC 1991, 6.1).

Cette cause commune s'exprime de différentes manières (AC 1991, 45.1) : en optant pour les plus pauvres et les plus abandonnés (AC 1997, 26) ; en s'engageant dans le processus de libération humaine intégrale ; en partageant avec les gens les joies, les souffrances, les espoirs (AC 2009, 58.3), en restant avec eux même dans des situations dramatiques, de souffrance et de grand risque (AC 1997, 25) ; par la prophétie, en faisant résonner la voix de ceux qui n'ont pas de voix ; et par un style de vie simple et pauvre. À cet égard, il convient également de souligner l'importance de l'utilisation de moyens pauvres et de structures plus simples (AC 2015, 23), de la proximité et de la solidarité avec les gens, patients et respectueux de leur rythme, et d'un style de vie ouvert à l'accueil, à l'hospitalité et au partage (AC 1997, 23) ; et en valorisant l'initiative des gens, leur capacité à donner et à participer au cheminement missionnaire, en évitant le paternalisme et notre protagonisme (AC 2022, 42).

Enfin, les expériences missionnaires qui ont le plus partagé les situations de misère, de violence et de faiblesse témoignent que notre fragilité et notre impuissance, avec la douleur qu'elles entraînent, sont un signe de la force et de la proximité du Seigneur (AC 1997, 42).

= *LA REGENERATION DE L'AFRIQUE AVEC L'AFRIQUE* (S 2753 - RV 7)

La solidarité avec les pauvres est considérée comme une régénération qui implique à la fois une annonce explicite de l'Évangile de Jésus-Christ pour la formation de la communauté chrétienne et la promotion humaine et sociale (AC 1991, 6.2). Les Comboniens sont envoyés aux peuples pour la régénération « de l'Afrique avec l'Afrique », conscients que la libération et la renaissance des peuples sont profondément liées à la personne de Jésus et à son Évangile, et avec les peuples eux-mêmes protagonistes de leur propre histoire (AC 2003, 39).

La régénération de l'Afrique par l'Afrique passe par un processus méthodologique pastoral qui

comprend (AC 1991, 44.1) :

- la découverte et la valorisation des signes du Royaume de Dieu ;
- le respect de la culture, des traditions, la sensibilité envers les peuples et leurs expressions - dans la conscience de l'œuvre de l'Esprit dans leur culture (AC 2003, 42) ;
- l'annonce explicite de Jésus-Christ ;
- la grande confiance dans les personnes, qui deviennent les protagonistes de leur histoire et de leur processus d'évangélisation (AC 2003, 42. 100) ;
- la construction de nouvelles communautés autour de la Parole de Dieu et de la célébration des sacrements ;
- favoriser la croissance et la collaboration avec l'Église locale, vers une autosuffisance ministérielle, économique et apostolique ;
- l'inculturation de l'Évangile (AC 2003, 42) ;
- la formation de leaders et la participation des populations (AC 2009, 58.6 ; AC 1991, 44.2) afin que les peuples puissent être les artisans de leur avenir (AC 2015, 13) ;
- la libération intégrale des personnes et des peuples (AC 1997, 109 ; RV 61), avec un engagement en faveur de la paix et de la justice, en élevant une voix prophétique face aux situations d'injustice et d'oppression, notamment en sensibilisant les agents pastoraux et le peuple (AC 1985, 34).

En outre, il faut éviter le protagonisme des missionnaires et promouvoir la subjectivité des Églises locales et des pauvres (AC 1997, 11), conscients que c'est Dieu qui guide l'histoire (AC 1997, 24). Les pauvres sont le sujet de l'évangélisation, ils nous interpellent et nous aident à vivre la fidélité radicale à l'Évangile et à notre charisme missionnaire. Ils nous font découvrir plus profondément le sens de la spiritualité, des célébrations liturgiques et de la réflexion théologique (AC 1991, 4.5) ; ils sont nos compagnons de route et nos maîtres dans la promotion de la mondialisation de la fraternité et de la tendresse (AC 2015, 26).

= *CENACLE DES APOTRES* (S 2648)

Cette expression iconique de Comboni désigne aujourd'hui les disciples missionnaires unis dans la personne de Jésus et animés par le feu de l'Esprit, animés par le rêve du Royaume qu'ils annoncent en tant que communauté (AC 2022, 15 ; AC 2015, 25 ; AC 2009, 58.4 ; AC 1997, 19 ; AC 1991, 30.1). En d'autres termes, la vocation combonienne est d'évangéliser en tant que communautés interculturelles vivant dans une fraternité priante (AC 2009, 57.2 ; AC 2003, 35), en prenant soin les uns des autres, ouvertes à l'accueil, à la collaboration et au dialogue, dans un cheminement synodal de discernement qui transforme la vie et conduit à un engagement commun dans la mission (AC 2022, 16 ; AC 2003, 85), toujours prêtes à actualiser le charisme face aux nouveaux défis missionnaires (AC 2015, 3).

La vie commune est déjà en soi une proclamation et une traduction de l'Évangile que nous annonçons, une réalisation du Royaume (AC 2003, 84 ; AC 1985, 34), par exemple comme signe de communion face à la fragmentation des peuples, des cultures et des personnes (AC 1997, 27). C'est pourquoi toutes les communautés sont appelées à s'insérer toujours davantage dans leur contexte et à vivre en solidarité et en communion avec la réalité qui les entoure (AC 2003, 88), centrées sur la mission et non sur les structures (AC 1997, 19). Elles sont appelées à être des lieux de communion, de partage fraternel, de pardon et de réconciliation, d'accueil mutuel et de relations fraternelles (AC 1997, 29).

= *IMPLICATION ECCLESIALE* (RV 8-9)

Ce principe fondamental s'articule autour de deux aspects principaux : l'implication de l'Institut dans les Églises locales et l'implication des Églises locales dans la mission *ad gentes*.

Nous faisons partie intégrante des Églises locales et, pour cette raison, nous sommes appelés à dépasser toute forme de protagonisme et de paternalisme, en participant avec disponibilité aux processus d'étude, de discernement et d'inculturation dans les différents domaines de la vie chrétienne, et en

collaborant à la création de structures adéquates qui ne soient pas un fardeau pour la communauté (AC 1997, 47). Dans cette perspective, nous nous mettons en communion (AC 1985, 33) et au service de l'Église locale, en l'enrichissant de notre charisme dans une attitude de fidélité et de stimulation (AC 2003, 106), en participant pleinement à son projet pastoral (AC 2003, 107) et en contribuant à des initiatives d'évangélisation durables, caractérisées par un style de vie simple, des moyens sobres et des programmes qui favorisent l'autosuffisance de la communauté. Notre engagement s'exprime également dans le dialogue constant avec l'Église locale dans la programmation pastorale (AC 1985, 11) et dans une présence qualifiée de l'Institut (AC 1985, 12), en reconnaissant comme valeur fondamentale la communion avec elle (AC 1985, 33). Conscients que l'Église locale est le sujet de l'inculturation de l'Évangile (AC 1997, 43), nous rappelons que les chrétiens, dans l'exercice de leur ministère et dans un esprit de communion synodale, sont appelés à vivre et à exprimer l'Évangile selon leurs valeurs culturelles (AC 1997, 46).

D'autre part, nous sommes également appelés à ouvrir chaque Église locale à la mission *ad gentes* (AC 1991, 47), tant à *l'intérieur qu'à l'extérieur* (AC 1997, 99), en favorisant une communion missionnaire qui s'exprime comme un authentique échange de dons entre les Églises et qui nourrit la conscience missionnaire du Peuple de Dieu (AC 2009, 39). Dans les communautés de tradition chrétienne ancienne, l'animation missionnaire se présente comme un véritable service d'évangélisation : elle invite à la conversion, sensibilise aux besoins des plus pauvres, ouvre à l'universalité et favorise la communion entre les Églises, dans une dynamique d'enrichissement mutuel (AC 1997, 100). Dans ces contextes, elle devient aujourd'hui une annonce courageuse de la Bonne Nouvelle et une invitation pressante à *la métanoïa*, afin de faire grandir un monde nouveau et plus fraternel ; d'où l'urgence d'une presse et d'une animation missionnaire de base qui soient prophétiques (AC 1985, 3.4). En même temps, nous nous engageons à ouvrir à la mission *ad gentes* les Églises locales naissantes, en favorisant la communion et la coopération entre toutes les communautés chrétiennes (AC 1991, 47) et en leur rappelant le regard vers des horizons missionnaires plus vastes (AC 2009, 56.6). Cela implique de réveiller la vocation et la responsabilité missionnaires, de favoriser la communion et la coopération spirituelle et matérielle et de soutenir la pastorale des jeunes et des vocations (AC 2009, 57.5). Dans cette perspective, nous accordons une attention particulière à l'animation missionnaire, au contact personnel et à la communication sociale et numérique, outils privilégiés pour atteindre les personnes et expérimenter de nouvelles formes d'annonce de la Parole (AC 2022, 32). Nous relevons également le défi de la transformation numérique, qui nous pousse à rechercher des moyens durables pour atteindre les gens et influencer les communautés chrétiennes et l'opinion publique, en collaborant avec des réseaux et des territoires (AC 2022, 32.1), et nous nous engageons à mettre en œuvre des plans de communication qui orientent et programment efficacement notre travail dans ce domaine (AC 2022, 32.2).

= MISSION MARQUEE PAR LA CROIX (RV 4)

Cet aspect se distingue des autres qui l'ont précédé en ce qu'il met en lumière une réalité que les missionnaires rencontrent sur leur chemin, qui leur vient plutôt que d'être recherchée à travers des engagements et des planifications. Cependant, comme nous le rappelle le Chapitre de 2009, « le don total qui nous demande d'assumer des situations très difficiles est marqué par la croix. À l'exemple de Comboni, nous choisissons ces réalités comme signe d'amour profond pour les gens ». La vitalité du charisme et la fidélité sont confirmées dans la situation martyrielle dans laquelle de nombreux Comboniens choisissent de rester et de travailler (AC 1991, 4.2) pour être proches et accompagner le peuple qui souffre (AC 1991, 40.5). Le pape François, dans le message communiqué lors de l'audience avec les capitulaires le 18 juin 2022, a rappelé comment le disciple-missionnaire sait offrir toute sa vie et la mettre en jeu jusqu'au martyre comme témoignage de Jésus-Christ. Et c'est une réalité qui fait partie de l'histoire combonienne, même en concomitance avec les processus capitulaires, comme dans le cas du P. Ezechiele Ramin (1985) et du P. Mario Mantovani et du Fr Godfrey Kiryowa (AC 2003,

15).

Éléments méthodologiques fondamentaux

Le thème de la méthodologie missionnaire revient constamment avec insistance dans les moments marquants de la vie de l'Institut depuis 1982. Depuis lors, tous les Chapitres généraux ont réfléchi et donné des orientations sur la méthodologie combonienne. Ces contributions ne donnent pas une image organique, car elles ont tendance, selon les situations et les contextes historiques et géographiques, à se concentrer sur des aspects ou des perspectives particuliers. Par exemple, la préoccupation du Chapitre de 1985 est la révision et la requalification des engagements, en accordant une attention particulière aux valeurs du Royaume. En 1991, l'accent est mis sur le style de vie et la spiritualité, ainsi que sur les moyens et les techniques de la pastorale (AC 1991, 42). La perspective du Chapitre de 1997 est celle de construire l'Église comme famille de Dieu, en mettant en avant certains modèles de mission, à savoir ceux de l'inculturation, du dialogue et de l'engagement pour la justice et la paix. En 2003, on réfléchit au renouveau de la méthodologie missionnaire, en mettant l'accent sur l'action et la contemplation, le ministère et la collaboration, l'inculturation, le dialogue et l'annonce. Le Chapitre de 2009, influencé par le processus de *la Ratio missionis*, rappelle certains éléments pour une méthodologie missionnaire renouvelée, tandis qu'en 2015, le thème est encore celui de la révision des engagements, mais avec un accent sur l'évangélisation et les services pastoraux spécifiques. Cette dernière perspective est reprise en 2022, avec une réflexion sur l'écologie intégrale comme axe fondamental de la mission combonienne.

Cependant, en relisant l'ensemble de ces contributions, nous constatons que trois éléments fondamentaux récurrents émergent, points de référence incontournables dans l'élaboration de méthodologies contextuelles : il s'agit de l'insertion, de l'approche ministérielle et de l'inculturation.

1. INSERTION

C'est le point de départ de tout engagement missionnaire et cela nécessite avant tout une étude approfondie de la langue et de la culture locales (AC 1991, 44.2.a). L'insertion est la condition préalable à la traduction pratique de chacun des six principes charismatiques exposés ci-dessus, ainsi qu'une étape préliminaire aux processus d'inculturation (AC 1997, 37).

Un style de vie simple et une réelle proximité avec les gens sont fondamentaux dans le style combonien de la mission : la communauté missionnaire est appelée à partager le destin du peuple parmi lequel elle vit, en adoptant son style de vie, ses attitudes, ses souffrances, sa langue et son rythme quotidien (AC 1991, 31.5), en cultivant une attitude constante de solidarité et de partage (AC 1991, 45.1). Le choix de structures et de modes de vie simples et pauvres (AC 1991, 45.1.e), accueillants et partagés, rend la présence missionnaire plus humaine, plus proche et capable de générer joie et fraternité (AC 2015, 23), tandis que l'hospitalité vécue comme la vit le peuple devient un signe concret de communion (AC 1991, 45.2.a).

L'insertion signifie également faire une analyse attentive de la réalité, capable de reconnaître et de valoriser l'œuvre de l'Esprit dans la culture locale (AC 2003, 42). Les expériences d'insertion plus radicale sont encouragées (AC 1985, 32 ; AC 1991, 45.2.f) et le Chapitre de 2003 invite toutes les communautés à s'insérer toujours plus profondément dans le contexte local, en solidarité avec les personnes et leurs défis (AC 2003, 88). Nous rêvons ainsi d'un style de vie missionnaire pleinement inséré dans la réalité des peuples, attentif au cri de la terre et des pauvres, soutenu par des communautés interculturelles qui témoignent de la fraternité, de la communion, de l'amitié sociale et du service aux Églises locales à travers des choix de vie et des structures plus simples (AC 2022, 28), adaptés au contexte social dans lequel nous vivons, utiles pour améliorer la vie du peuple (AC 2022, 42.2).

2. APPROCHE MINISTERIELLE

Depuis le Chapitre de 1985, l'Institut a opté pour une méthodologie missionnaire qui valorise la

confiance dans le Saint-Esprit, la promotion des ministères, la simplicité des moyens et la formation de petites communautés chrétiennes (AC 1985, 5 ; AC 1991, 42.2.c). De cette manière, les missionnaires accompagnent les gens dans leur cheminement de foi et de vie (AC 1997, 25), avec un style de service, en faisant grandir des communautés évangélisatrices avec une pluralité de ministères (AC 1991, 46.1) et en les accompagnant avec un sens prophétique dans l'affrontement de leurs luttes, la réalisation de leurs aspirations et leur cheminement vers une libération intégrale (AC 1991, 45.2.b).

Il est donc essentiel de favoriser la croissance de communautés chrétiennes vivantes, comme lieux de communion, de prière, d'écoute de la parole, d'initiation à la vie ecclésiale, de réflexion sur les problèmes humains à la lumière de l'Évangile et d'engagement pour la transformation des structures sociales (EiA 89). Il s'agit de promouvoir une « Église ministérielle », qui discerne et promeut les dons que l'Esprit distribue à tous (AC 1997, 17). En ce sens, une attention particulière doit être accordée à la formation de leaders locaux tant dans le domaine socio-politique qu'ecclésial (AC 1991, 44.2.b).

L'approche ministérielle implique également des attitudes caractéristiques et des aspects transversaux aux différents ministères, tels que la combinaison de l'action et de la réflexion, la collaboration, le dialogue et les ministères sociaux.

Les deux derniers chapitres ont indiqué dans le ministère et les pastorales spécifiques la clé de la requalification du service missionnaire de l'Institut, en saisissant l'invitation de *l'Evangelii Gaudium* (EG 33 et 27) à être audacieux et créatifs et à repenser les objectifs, les structures, les styles et les méthodes d'évangélisation et d'animation missionnaire (AC 2015, 39).

- *Action et contemplation (spiritualité)*

Le ministère se nourrit d'une spiritualité incarnée, qui guérit et humanise, fondée sur la Parole de Dieu qui touche et inspire toutes les dimensions de la vie missionnaire (AC 2015, 30). À la base des activités, il y a une relation de communion avec Dieu et la capacité de lire la vie et l'histoire à la lumière de la foi, ce qui conduit à un nouveau style de vie (AC 2015, 29).

Cela implique de s'arrêter et de regarder la réalité avec les yeux de la foi pour découvrir comment le Christ est présent dans les faits et réfléchir si notre action répond aux invitations de l'Esprit. Contempler les faits à la lumière de la Parole qu'est Jésus-Christ et être nous-mêmes transformés afin de ressentir quelle bonne nouvelle nous sommes appelés à vivre et à annoncer (AC 1997, 24). En tant que missionnaires ouverts à l'action de Dieu en nous, nous vivons la rencontre avec le Seigneur comme des disciples entièrement consacrés à la mission (AC 2009, 22). Le témoignage de l'amour du Seigneur qui apporte l'espérance à toute l'humanité naît de cette relation avec le Seigneur, qui nous invite à être des bâtisseurs de fraternité, à nous donner aux autres comme communicateurs de paix et de vie, à accueillir tous et à être la bonne nouvelle au milieu des plus pauvres (AC 2009, 23).

Cela exige d'enraciner notre spiritualité dans l'action de l'Esprit et dans la contemplation, et d'exercer un discernement continu dans la rencontre entre la Parole et la réalité (AC 2009, 29.36), afin de saisir dans la mission d'aujourd'hui les signes des temps et des lieux (AC 2015, 22). Comboni nous invite à garder les yeux fixés sur Jésus-Christ qui nous introduit à la contemplation du mystère de Dieu, mais aussi au mystère de l'humanité où nous le trouvons présent dans sa richesse et sa diversité. (AC 2015, 28). Ainsi, nos communautés vivent la mission comme le fruit d'un discernement et d'un engagement partagés, en collaborant avec les autres forces présentes sur place (AC 2022, 19).

- *Collaboration*

La collaboration ministérielle en mission se caractérise comme un processus profondément synodal qui implique le Peuple de Dieu dans toutes les phases de l'action pastorale, de la

programmation à la vérification, afin que chacun puisse se sentir partie prenante de la mission (AC 1991, 42.2.d). Dans un contexte marqué par l'individualisme et la fragmentation, choisir l'unité et la coresponsabilité dans l'évangélisation devient en soi un témoignage du Royaume de Dieu et une expression du charisme combonien, qui a poussé saint Daniel Comboni à rassembler autour de lui toutes les forces disponibles pour la régénération de l'Afrique (AC 1997, 71-72). Cette collaboration s'étend également au niveau institutionnel, où le dialogue, le partage du personnel et la coordination entre les circonscriptions permettent de requalifier la présence missionnaire, en réduisant les engagements dispersifs et en promouvant des pastorales spécifiques au niveau continental (AC 2022, 31.3). Dans le même temps, il est fondamental de construire des chemins communs avec les Églises locales afin de développer des pastorales contextualisées et, avec les mouvements populaires, d'activer des réseaux capables de répondre de manière créative et incarnée aux défis des territoires (AC 2022, 31.4).

- *Ministères sociaux : écologie intégrale et JPIC*

La promotion humaine a toujours fait partie de notre mission, mais aujourd'hui, cet engagement n'est plus suffisant : nous sommes appelés à identifier et à analyser les causes profondes des systèmes d'oppression structurelle dans les domaines économique, politique, social, culturel et religieux. Se taire face aux injustices reviendrait à se ranger du côté de l'opresseur et à s'opposer aux opprimés (AC 1997, 107). En ce sens, la JPIC n'est pas un ajout facultatif, mais une dimension constitutive de l'annonce évangélique, comme le rappelle le document du synode des évêques *Justice dans le monde* (AC 1997, 110). Évangéliser signifie donc se confronter à tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine et à la création.

Comboni lui-même a été un exemple de cette intégration entre évangélisation et engagement social : il a lutté contre les formes graves d'injustice de son temps, telles que la traite orientale et le commerce des armes, et a promu le développement humain intégral (AC 1997, 108). Il existe également au sein de l'Institut une solide tradition de ministère JPIC (AC 1997, 109) : certaines revues ont joué un rôle prophétique dans la dénonciation des injustices ; la Règle de Vie rappelle la libération intégrale de la personne (RV 61) et l'Institut l'a exprimée dans la promotion des valeurs du Royaume (AC 1985, 35-68) et en faisant cause commune avec les peuples, en s'engageant pour leur libération (AC 1991, 6.2 ; 45.1). Ce patrimoine montre que la JPIC est une expression concrète du charisme combonien et un moyen privilégié de rendre l'Évangile visible dans l'histoire.

Face aux grands défis mondiaux, complexes dans leurs causes et leurs conséquences, les communautés chrétiennes sont donc appelées à donner une réponse de foi, en renouvelant et en qualifiant leur option pour la juste cause des pauvres et des opprimés. Cela implique l'engagement à identifier les causes des injustices et à collaborer avec toutes les forces impliquées dans le ministère de la justice et de la paix, un ministère qui comprend l'annonce et la dénonciation prophétique, la formation des consciences et la construction de réseaux de collaboration (AC 1991, 113-117). Pour rendre cet engagement efficace, il est important de créer des groupes locaux de surveillance, de sensibilisation et de *plaidoyer* au niveau provincial, d'être présents dans les organes décisionnels afin de favoriser des politiques plus solidaires et de promouvoir des réseaux continentaux et intercontinentaux, tels que ceux pour les droits humains ou pour la justice économique par le biais de l'AEFJN (AC 2003, 46-47).

L'économie, domaine décisif de l'expérience humaine, est aujourd'hui l'un des secteurs les moins évangélisés dans un monde dominé par le néolibéralisme (AC 2003, 101). C'est pourquoi nous sommes appelés à nous solidariser encore plus profondément avec les marginalisés, en promouvant les droits humains fondamentaux et en remettant la personne – et non le profit – au centre du projet social. Le témoignage évangélique passe également par le *lobbying*, le *réseautage* et la participation à des activités de justice et de paix, tant par le biais des médias que

par des choix communautaires qui soutiennent des modèles économiques alternatifs (AC 2003, 29).

Enfin, le Chapitre de 2022, reconnaissant l'interconnexion de toute la réalité, a fait de l'écologie intégrale un axe fondamental de notre mission, capable de mettre en relation les dimensions pastorale, liturgique, formative, sociale, économique, politique et environnementale (AC 2022, 30). L'écologie intégrale montre une fois de plus que la GPIC n'est pas un domaine sectoriel, mais une partie intégrante et transversale de l'évangélisation, orientant notre style missionnaire vers un soin global de la personne et de la création.

- *Dialogue*

Le dialogue est un élément déterminant de l'approche missionnaire ministérielle et constitue aujourd'hui un moyen privilégié pour annoncer l'Évangile dans un monde marqué par le pluralisme religieux et culturel. Dans un contexte où la diversité s'accroît et s'entremêle, nous sommes appelés à trouver de nouvelles formes de relation et de collaboration qui évitent les conflits, la compétition et le prosélytisme, et qui contribuent au contraire à l'édification de la justice et de la paix (AC 1997, 53). Le magistère des évêques nous exhorte également à emprunter des voies de dialogue qui, jusqu'à récemment, étaient considérées avec préjugé ou abordées de manière unilatérale (AC 1997, 45).

Un domaine particulièrement significatif est celui des relations avec l'islam. Les communautés chrétiennes doivent être sensibilisées à l'importance du dialogue avec les musulmans (AC 1997, 64), en reconnaissant que notre présence parmi les fidèles de l'islam vise à la première évangélisation par le témoignage de vie, les initiatives de dialogue interreligieux en communion avec les Églises locales et, lorsque cela est possible, l'annonce directe de l'Évangile, comme le rappelle *Ecclesia in Africa* 66 (AC 1997, 65). Dans la tradition combonienne, en outre, l'école, les œuvres sociales et la promotion de la femme sont des espaces privilégiés de rencontre, d'évangélisation et de dialogue avec l'islam (AC 1997, 67). Il relève de la même logique évangélique de promouvoir des initiatives de dialogue, des relations d'estime et de confiance et de collaborer avec les musulmans qui s'engagent pour le respect des droits humains et l'émancipation des femmes (AC 1997, 68). Dans ce contexte, le Chapitre de 2022 réaffirme avec force l'engagement de l'Institut dans le dialogue avec l'islam, à la lumière de la présence toujours plus significative des musulmans dans les contextes où nous opérons (AC 2022, 31.8).

Le dialogue interreligieux ne se limite toutefois pas à l'islam : il englobe toutes les traditions religieuses dans lesquelles nous sommes insérés, telles que les religions traditionnelles africaines et asiatiques, les religions indigènes et afrodescendantes, et s'étend également au dialogue interculturel, en accord avec l'esprit du *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune* signé par le pape François à Abu Dhabi en 2019 (AC 2022, 31.7). L'Esprit du Christ précède la mission et guide mystérieusement le cheminement des peuples ; dans chaque tradition religieuse, on trouve des éléments qui sont le fruit de son action. C'est pourquoi l'annonce de l'Évangile exige une attitude d'écoute profonde et respectueuse des valeurs et des expériences religieuses concrètes des personnes que nous rencontrons (AC 2003, 113). Dans certains contextes particuliers, où la présence de l'Église est minoritaire, les établissements scolaires continuent de représenter un lieu précieux pour éduquer au dialogue, à l'accueil et à la coexistence.

Dans toutes ces dimensions – religieuse, culturelle, sociale et missionnaire – le dialogue n'est pas un simple instrument, mais un style évangélique qui reflète la confiance dans l'action de l'Esprit, la centralité de la dignité humaine et le choix d'une mission qui construit des ponts, ouvre des chemins communs et favorise la coexistence pacifique entre les peuples.

- *Pastorales spécifiques*

Les pastorales spécifiques sont devenues pour l'Institut la clé de la requalification ministérielle, car elles permettent d'orienter la mission avec plus de cohérence, de continuité et d'efficacité. Dans cette optique, le Chapitre de 2015 avait identifié comme voie de renouveau la constitution de communautés plus nombreuses, plus stables et plus internationales, capables de témoigner de la communion et de la fraternité et de favoriser des spécialisations utiles pour qualifier nos engagements (AC 2015, 44.9).

Le Chapitre de 2022 a encore clarifié l'urgence de requalifier les engagements selon le critère du ministère, qui exige l'adoption de pastorales spécifiques à travers des chemins de large collaboration comme style missionnaire (AC 2022, 9). C'est pourquoi nous adoptons les pastorales spécifiques, selon les priorités continentales (cf. AC '15, 45.3), comme référence pour la réorganisation des engagements au niveau des circonscriptions et des continents, dans une logique de réduction, de focalisation et de collaboration (AC 2022, 31). Il est fondamental de mettre en place des parcours participatifs qui accompagnent le développement de ces pastorales en relation avec les priorités continentales, en accordant une attention particulière aux groupes humains prioritaires (AC 2022, 31.1), et de promouvoir un dialogue constant avec les Églises locales afin d'élaborer des pastorales spécifiques et contextualisées, en travaillant en réseau avec les mouvements populaires (AC 2022, 31.4). Dans ce cadre, le développement de la GPIC trouve un nouvel élan grâce à son intégration dans les réseaux locaux et interprovinciaux des pastorales spécifiques (AC 2015, 45.5).

3. INCULTURATION

L'inculturation constitue un élément méthodologique fondamental de l'évangélisation, car elle fait partie intégrante de la mission d'incarner l'Évangile dans les cultures des peuples (AC 1997, 31). Aujourd'hui, elle apparaît comme une exigence particulièrement urgente (AC 1997, 32), surtout dans le contexte de l'imposition d'une culture mondiale de masse et de la présence de conflits ethniques, de divisions, de pluralités culturelles et de crises d'identité qui affaiblissent les références culturelles, religieuses et sociales. Cette situation invite à un engagement renouvelé en faveur de l'inculturation de l'Évangile dans la rencontre concrète avec les peuples (AC 1997, 36).

L'Église locale est le véritable sujet de l'inculturation – comme le souligne *Ecclesia in Africa* 61 – appelée à discerner, à la lumière du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, les valeurs et les anti-valeurs des cultures. Le processus est toujours dynamique et réciproque : comme dans le mystère de la Pentecôte, l'Évangile introduit la nouveauté du Christ dans les cultures, tandis que les cultures elles-mêmes enrichissent l'Église en offrant de nouvelles expressions de la vie chrétienne (RM 52), conformément à ce qu'affirment *Ad Gentes* (AG 15) et *Evangelii Nuntiandi* (EN 29) (AC 1997, 45). Comboni l'avait compris et souligné : les chrétiens, dans l'exercice de leur ministère et en communion synodale, sont appelés à vivre et à exprimer l'Évangile de manière e selon leurs valeurs culturelles. C'est en effet l'Église locale qui est le sujet principal qui assimile l'événement du Christ et le réexprime à travers son propre langage, sa propre culture et ses propres formes religieuses (AC 2003, 110).

L'inculturation exige cependant une attitude missionnaire précise : une étude sérieuse et engagée de la langue et de la culture locales, associée à une estime et un respect profonds (AC 2003, 111). En tant que personnes interculturelles, nous sommes appelés à discerner les valeurs et les contre-valeurs des cultures à la lumière de l'Évangile, en vivant une expérience qui nous fait grandir en tant que personnes et en tant que croyants. Ce cheminement nous invite à être des instruments d'échange et d'enrichissement mutuel entre les différentes cultures dans lesquelles nous opérons, contribuant ainsi à générer une Église véritablement catholique, c'est-à-dire universelle dans la communion et plurielle dans ses expressions (AC 2003, 112).

Ainsi comprise, l'inculturation n'est pas une simple adaptation, mais un processus théologique, ecclésial et pastoral qui permet à l'Évangile de prendre « chair » parmi les peuples et aux peuples

d'imprimer dans l'Église la couleur et la saveur de leurs propres traditions, comme une « perle brune » qui enrichit le trésor commun de la foi.

Domaines de travail prioritaires

Le processus de rédaction de la nouvelle Règle de vie, avec la redécouverte profonde du Fondateur et du charisme, a déclenché un besoin de révision des engagements afin de promouvoir une réponse charismatique plus authentique aux nouveaux défis de la mission. Ce besoin s'est accentué au fil du temps, à mesure que le déséquilibre entre les engagements pris et les forces et énergies réellement disponibles s'est accru (AC 2015, 40-41), sans compter l'émergence de nouveaux défis missionnaires (AC 2009, 1). La réflexion de l'Institut a continuellement cherché à mettre l'accent tant sur les critères de choix (CA 1985, 10-12 ; AC 1991, 3.2 ; AC 2003, 44 ; AC 2015, 44.5) que les domaines de travail prioritaires effectifs (AC 1985, 3 ; AC 1991, 40-41 ; AC 1997, 7-8 ; AC 2003, 38. 50 ; AC 2009, 62-63 ; AC 2015, 45.3 et 46 ; AC 2022, 31), en optant pour une approche ministérielle et une réorganisation, afin d'éviter la dispersion (AC 2015, 43).

La présence combonienne est significative lorsque nous sommes proches de groupes humains marginalisés ou en situation de frontière. Cependant, cette présence ne s'appuie pas toujours sur une pastorale spécifique qualifiée en termes de méthodes et de compétences (AC 2015, 45.2). D'où le besoin de services pastoraux spécifiques, en ligne avec les priorités continentales, partagés par plusieurs circonscriptions et vécus dans une collaboration plus large au niveau interprovincial et continental. De cette manière, tout en réduisant les communautés dans chaque pays, il est possible de développer une pastorale spécifique en travaillant en réseau (AC 2015, 45.3).

Si nous examinons les priorités continentales exprimées dans les Chapitres, nous voyons qu'elles sont de deux types : les groupes humains et les dimensions transversales de la mission, c'est-à-dire les aspects qui doivent être présents dans tout contexte et tout ministère. Il est intéressant de noter que les priorités pour les groupes humains, selon le charisme combonien, considérées sur une base continentale, ne sont pas nombreuses. C'est un élément très important, car il offre la possibilité de remédier progressivement à la dispersion et à la fragmentation des engagements de l'Institut. En particulier, ces priorités continentales sont les suivantes:

AFRIQUE	ASIE
<ul style="list-style-type: none"> • Groupes humains non encore évangélisés • Pastoraux • Pygmées • Habitants des banlieues urbaines pauvres • Population dans un contexte islamique • Jeunes marginalisés • Migrants et réfugiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Peuples non évangélisés = première évangélisation = dialogue interreligieux
AMÉRIQUE	EUROPE
<ul style="list-style-type: none"> • Afro-descendants • Peuples autochtones • Habitants des banlieues urbaines pauvres 	<ul style="list-style-type: none"> • Migrants et réfugiés

Conclusion

Au cours des vingt premières années qui ont suivi le Concile, à l'époque des Chapitres spéciaux, la grande préoccupation des instituts religieux a été de revoir toute leur vie à la lumière du charisme. La redécouverte profonde et actualisée du fondateur et de *l'inspiratio originelle* s'est condensée dans la Règle de vie. Cette recherche a également conduit à la révision des engagements, c'est-à-dire à réfléchir et à évaluer quels engagements correspondaient effectivement à l'inspiration originelle du fondateur. Dans le même temps, se pose la question de la manière dont les instituts gèrent ces engagements, c'est-

à-dire le débat sur la méthode. Outre l'impulsion donnée par le Concile Vatican II, cette recherche continue s'est avérée nécessaire en raison des grands changements historiques qui ont également un impact considérable sur l'Institut et sa mission (Pierli 1989).

Le besoin de faire une synthèse, de retrouver des points de référence communs et partagés au sein de l'Institut est apparu avec le nouveau millénaire. Entre 2003 (avec la décision prise lors du Chapitre général) et 2012, un travail impliquant l'ensemble de l'Institut a été mené sur *la Ratio missionis*, une réflexion théologique sur la mission et la méthodologie combonienne. Suivant la réflexion missiologique de ces années-là, le processus a pris acte de la nécessité de contextualiser la mission, ce qui se reflète dans l'élaboration de différents modèles de mission.

La relecture des actes capitulaires de 1985 à 2022 nous montre cependant qu'il existe en réalité un horizon de référence dans lequel les missionnaires comboniens se retrouvent, tout en restant dans une réalité plurielle, où coexistent des sensibilités et des perspectives différentes, sans renoncer aux différences, sans perdre les particularités des différents contextes. Cet horizon commun comprend :

1. Une vision de la mission définie par le magistère de l'Église comme *Missio Dei*.
2. La mission spécifique de l'Institut, mission *ad gentes*, comprise selon les signes des temps et le nouveau contexte mondial.
3. Six principes charismatiques qui caractérisent le style combonien de la mission, à savoir :
 - = l'heure de Dieu ;
 - = faire cause commune ;
 - = la régénération de l'Afrique avec l'Afrique ;
 - = le cénacle des apôtres ;
 - = l'implication ecclésiale ;
 - = et la mission marquée par la croix.
4. Trois éléments méthodologiques fondamentaux, à savoir :
 - = l'insertion,
 - = l'approche ministérielle
 - = et l'inculturation.
5. Domaines de travail prioritaires et pastorales spécifiques comme parcours actuel de requalification.

Nous pensons que sur cette base, il est possible de construire ensemble un chemin de requalification et de réorganisation du service missionnaire de l'Institut, dans la fidélité au charisme et en réponse aux nouveaux défis que nous pose la nouvelle ère historique qui s'ouvre à nous.

Secrétariat général de la Mission

Novembre 2025

Bibliographie

Missionnaires Comboniens. (2012). « Notre mission. Expérience et réflexion. Conclusions du processus de *Ratio Missionis* ».

Pierli, F. (1989). « Introduction », dans AA.VV. (1989) *Evangelizzazione in Africa. Per una metodologia comboniana*. Biblioteca comboniana, Rome, pp. 7-15.

XIIIe Chapitre général. (1985). « Actes capitulaires ».

XIVe Chapitre général. (1991). « Actes capitulaires : « Avec Daniel Comboni aujourd'hui ».

XV Chapitre général. (1997). « Actes capitulaires : « Repartir de la mission avec l'audace du bienheureux Daniele Comboni ».

XVIe Chapitre général. (2003). « Actes capitulaires : « La mission des missionnaires comboniens au début du troisième millénaire ».

XVIIe Chapitre général. (2009). « Actes capitulaires : « Du plan de Comboni au plan des missionnaires comboniens ».

XVIIIe Chapitre général. (2015). « Actes capitulaires : « Disciples missionnaires comboniens appelés à vivre la joie de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui ».

XIXe Chapitre général. (2022). « Actes capitulaires : « Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Enracinés dans le Christ avec Comboni ».